

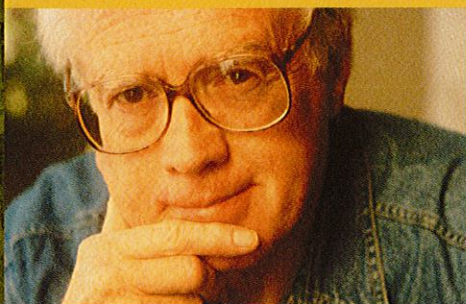
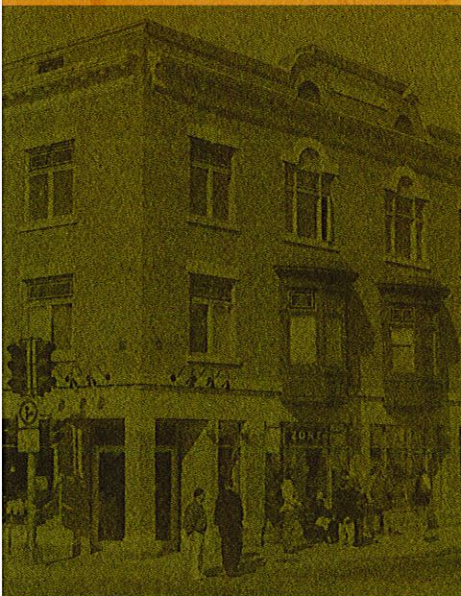


Rapport annuel 2014

Conseil de quartier
des Jésuites

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2014

Conseil de quartier
des Jésuites

Le 13 avril 2015

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
Conseil de quartier des Jésuites	5
Limites du quartier	5
Composition du conseil d'administration	6
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	7
Conseillers municipaux	7
DEMANDE D'OPINION	8
MISE EN CONTEXTE DU PLAN D'ACTION	9
THÈME 1 - PLANIFICATION/VISION/DÉVELOPPEMENT DURABLE (S'ÉTALANT SUR 2 ANS)	10
Participations aux activités	10
Climat de concertation	10
THÈME 2 - CONNAISSANCE DU MILIEU	11
Conférences et colloques	11
THÈME 3 - VISIBILITÉ (PUBLICITÉ, PROMOTION, ETC.)	13
THÈME 4 - CONSULTATION ACTIVE	14
THÈME 5 - SUIVI DES DOSSIERS/ACCÈS À L'INFORMATION	16
SOMMAIRE FINANCIER	17
ANNEXE 1	
ANNEXE 2	

MOT DU PRÉSIDENT

Il y a de cela un an, étant alors à mi-mandat, je m'étais posé la question à savoir si je pouvais contribuer davantage à rendre le conseil plus vivant. C'est à l'assemblée générale, lorsque les citoyens ont pourvu tous les postes que j'ai eu la conviction que tout était possible et qu'il fallait mettre en commun nos connaissances et nos idées pour dessiner une vision partagée de l'avenir.

En devenant président, je voulais assurer la pérennité de notre organisme et lui offrir de nouveaux leviers pour le mettre en valeur. Je voulais aussi favoriser la tenue d'ateliers et offrir la chance à tous les membres de contribuer aux orientations établies.

L'exercice 2014 se résume à la préparation, la concertation et la mobilisation autour d'enjeux communs. Il est important de rappeler, une fois de plus, que notre quartier est mature et paisible, ce qui a limité le nombre de dossiers citoyens. Cette réalité m'a permis de concentrer mes efforts sur mon rôle de chef d'orchestre, où la plupart de mes efforts ont servi à coordonner les actions, documenter nos processus, organiser une gestion documentaire durable et finalement, fournir, à chaque administrateur, l'information nécessaire et le soutien requis dans l'avancement de ses tâches. À ces actions, s'ajoute toute l'animation effectuée sur la page Facebook, née de mon initiative personnelle en 2013.

Tous ces éléments ont dessiné nos nouvelles fondations. Elles se traduisent dans le plan d'action 2014-2016, qui se veut aussi un outil servant à faciliter le recrutement et l'intégration des nouveaux bénévoles. De mon point de vue, ce plan est complet et propose suffisamment d'activités pour nous occuper quelques années.

Pour mettre en perspective les résultats présentés dans le rapport annuel 2014, il est important de souligner que tout repose sur la disponibilité de personnes bénévoles. Donc, il est important d'interpréter nos réalisations présentées dans les prochaines pages en tenant compte de ce facteur.

En terminant, je voudrais remercier personnellement la merveilleuse équipe engagée, dévouée et déterminée que j'ai eu la chance de diriger et qui a contribué de façon extraordinaire à remplir la dernière partie de mon mandat. Comme on dit en famille, je crois que nous avons vraiment bien préparé la table. Je suis persuadé que la prochaine équipe aura beaucoup de plaisir en 2015-2016. Aussi, je tiens à remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens que j'ai rencontrés. Je remercie aussi Mme Anne Pelletier, conseillère en consultation publique à la Ville de Québec pour son aide précieuse assortie de son excellente collaboration, et notre secrétaire de soutien, Mme Francine Lafrenière. Pour terminer, je remercie M. Vincent Dufresne et Mme Michelle Morin-Doyle qui ont représenté la Ville lors de nos assemblées.



Patrick Roberge

Président | Conseil de quartier des Jésuites

8 mars 2015

INTRODUCTION

Encore une fois, le défi d'atteindre le nombre minimum d'administrateurs requis pour maintenir le conseil a été relevé. À la récurrence de cette difficulté à renouveler le conseil d'administration (CA), s'ajoutait la faible participation de citoyens aux assemblées mensuelles.

Par conséquent, le plan d'action a été élaboré en tenant compte de cette réalité. Un des premiers objectifs a donc été de favoriser la visibilité du conseil de quartier tout en organisant des propositions dans un cadre cohérent, viable pour les prochaines années. Les membres du CA espéraient ainsi renforcer le lien privilégié entre la population et la Ville de Québec et travailler à des dossiers axés sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier.

Le rapport annuel préparé présente les activités, les sujets de travail et les réalisations qui ont caractérisé l'exercice 2014 du Conseil de quartier des Jésuites (CQJ).

À la suite de l'élection tenue en mai 2014, le CA a entrepris la préparation de son plan d'action. Il a tenu plusieurs rencontres afin de préciser ses orientations et ses activités à privilégier.

Au cours de l'exercice 2014, la Ville de Québec (VQ) a consulté le CQJ par rapport à quelques sujets de portée limitée. Cette situation a amené le CA à prévoir et à mettre en place des moyens pour concrétiser des éléments du Plan d'action 2014–2016.

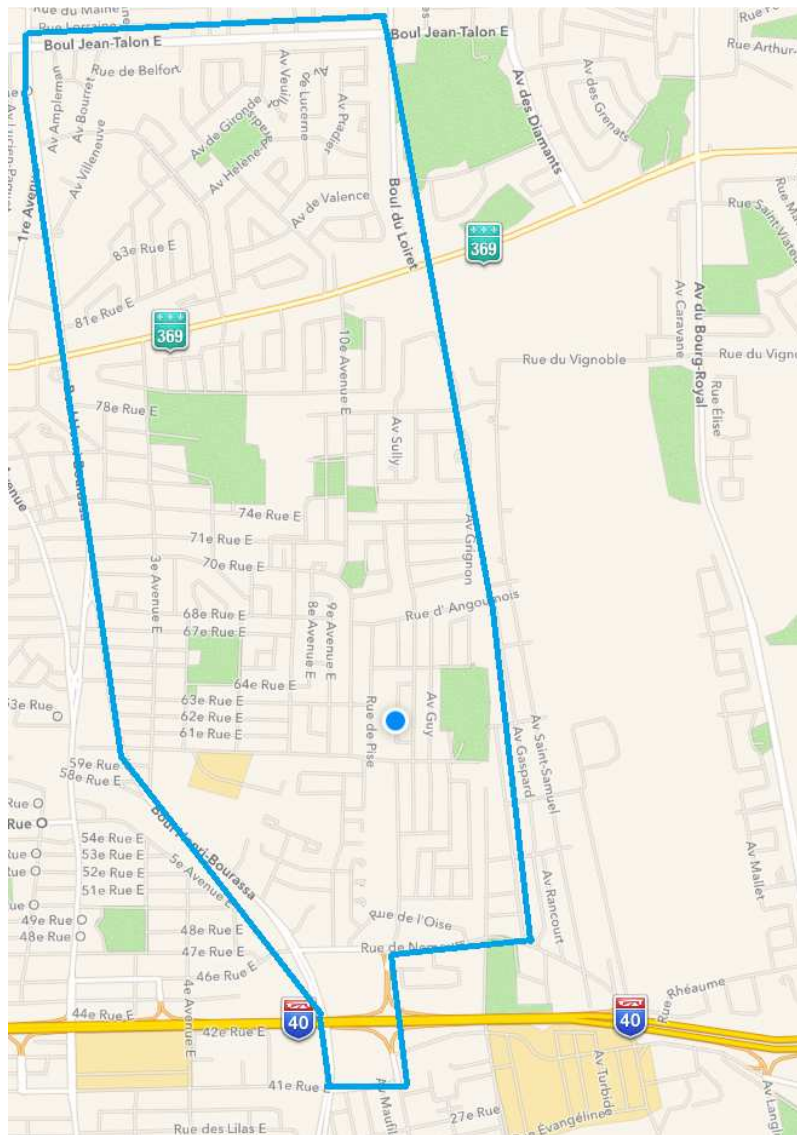
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Conseil de quartier des Jésuites

Le Conseil de quartier des Jésuites se veut une instance de consultation privilégiée par la Ville de Québec. Pour la population représentée, il s'avère un moyen de faire valoir ses opinions concernant son milieu et sa qualité de vie. Il est appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Il peut aussi prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier. Une fois par mois, sauf en juillet et en août, il tient une assemblée publique.

Le conseil d'administration du conseil de quartier peut, à l'occasion, former des comités de travail auxquels des citoyens et des citoyennes sont, au besoin, invités à contribuer.

Limites du quartier



Composition du conseil d'administration

Le règlement actuel prévoit que le conseil d'administration du conseil de quartier peut compter un total de 11 personnes, soit :

- quatre hommes et quatre femmes : ces personnes sont élues pour un mandat de deux ans;
- trois personnes cooptées.

L'élection nécessaire à la formation du conseil d'administration du Conseil de quartier des Jésuites a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle, tenue en mai 2014.

Pour l'exercice 2014, huit personnes élues ont composé le conseil d'administration. Elles ont assumé les responsabilités prévues :

- M. Patrick Roberge, président
- Mme Sylvie Beaudry, vice-présidente (a démissionné le 12 janvier 2015)
- M. Jean-Pierre Gagnon, trésorier
- Mme Anne Boulay, secrétaire
- Mme Catherine Huard, administratrice
- Mme Tecla Zamuner, administratrice
- M. Daniel Morin, administrateur
- M. Michel Voisard, administrateur

Deux conseillers municipaux dont le district chevauche en tout ou en partie le territoire du quartier des Jésuites participent aux activités du conseil de quartier, mais n'ont aucun droit de vote. Ces personnes sont :

- Mme Michelle Morin-Doyle, district électoral du Trait-Carré;
- M. Vincent Dufresne, district électoral de Saint-Rodrigue.

Enfin, une personne ressource, Mme Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, déléguée par la Ville de Québec, assure la coordination et le soutien aux travaux du CQJ.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Au cours de l'exercice 2014, le conseil de quartier des Jésuites aura tenu dix assemblées.

Il y a eu une assemblée chaque mois, à l'exclusion des mois de la relâche soit en juillet et en août. Les rencontres ont eu lieu au bureau d'arrondissement de Charlesbourg, situé au 160, 76^e Rue Est, à la salle de la Cité. Le quorum a été atteint lors de neuf rencontres.

Le CQJ a toujours siégé et délibéré en public. Les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) demeure disponible sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante : (www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/desjesuites/).

De plus, après chaque rencontre, un résumé des assemblées a été publié sur la page Facebook du CQJ. De même, à plusieurs reprises, un résumé des faits saillants a été préparé pour être publié dans l'hebdomadaire *Charlesbourg Express*.

Depuis le 1^{er} décembre 2014, le Règlement de fonctionnement des conseils de quartier prévoit, pour les administrateurs, le respect de nouvelles règles d'éthique et de déontologie. Les modifications apportées font suite aux recommandations formulées par des groupes de travail sur les conseils de quartier, et à la résolution CV-2013-0283 adoptée par le conseil municipal le 15 avril 2013. Pour favoriser la connaissance et la compréhension des règles, une formation sera offerte par la Ville en 2015.

Lors des assemblées publiques, le CA a présenté l'état d'avancement des travaux concernant le Plan d'action.

Les collations (café, jus, beignes et autres) ont été offertes lors des assemblées du conseil.

Conseillers municipaux

Les conseillers municipaux nous ont informés des activités prévues et tenues, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, du 406^e de la Ville de Québec, de l'Halloween et autres dans l'arrondissement de Charlesbourg.

En plus de transmettre leurs souhaits, pour les périodes des vacances, des Fêtes et de l'été, ils nous ont fait part que l'Arrondissement de Charlesbourg a reçu le prix Dollard-Morin visant à souligner son soutien auprès des bénévoles dans leurs actions en loisirs, sports et culture.

DEMANDE D'OPINION

Les membres du conseil de quartier des Jésuites ont été invités à donner leur opinion sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Projet de modification au Règlement sur l'urbanisme R.C.A.1V.Q.198
Demande d'opinion Assemblée tenue le 8 septembre 2014 avec quorum et participation de 8 personnes
Objet de la rencontre : Modification relativement aux zones 10812Cc, 18202Pb et 18302Ia Lors de la réorganisation territoriale du 1er novembre 2009, les limites des arrondissements de Charlesbourg et de La Cité-Limoilou ont été modifiées. Quelques adresses, soit le 2799, avenue De Vitré et les 4250 et 4260, boulevard Henri-Bourassa, se sont retrouvés dans le nouvel arrondissement de La Cité-Limoilou, de sorte que la nouvelle zone créée (18012Cc) par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour recevoir la zone de Charlesbourg a été intégrée à son règlement d'urbanisme comme elle existait en août 2009, donc sans les usages de vente et de services de réparation reliés à l'automobile. Afin de revenir à l'ancien zonage pour le 2799, avenue De Vitré, il est proposé d'inclure les lots qui constituent son terrain dans la zone voisine, 18100Cd, laquelle contient les usages de vente et de services de réparation d'automobiles.
Recommandation du conseil de quartier : Considérant qu'il s'agit d'une situation à corriger, Considérant qu'à la suite de l'adoption de ce projet de modification, certains commerces pourront reprendre leurs pleins droits à l'égard de certains usages qui avaient été perdus lors de la réorganisation territoriale de 2009, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT par le Conseil de quartier des Jésuites de proposer au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter un projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 10812Cc, 18202Pb et 18302La, R.C.A.1V.Q.198

MISE EN CONTEXTE DU PLAN D'ACTION

Pour assurer l'efficacité et la pertinence dans ses actions, le CA privilégie la connaissance, en particulier, des aspects qui caractérisent et influencent la vie du quartier.

La grande préoccupation du CA vise le rapprochement avec les citoyennes et les citoyens. Il importe aussi de tenir compte des exigences associées aux activités retenues. Le résultat de la réflexion entreprise se traduit par la préparation d'un plan d'action (texte complet présenté en annexe 1) pour une période de deux ans. Des actions sont prévues et regroupées selon cinq thèmes :

1. Planification/Vision/Développement durable (s'étalant sur 2 ans)
2. Connaissance du milieu (démographie, géographie et environnement)
3. Visibilité (publicité, promotion, etc.)
4. Consultation active
5. Suivi des dossiers/Accès à l'information.

THÈME 1 - PLANIFICATION/VISION/DÉVELOPPEMENT DURABLE (S'ÉTALANT SUR 2 ANS)

Participations aux activités

Formation

Les membres du CA ont participé aux formations suivantes :

- Urbanisme et le zonage à la Ville de Québec;
- Formation des nouveaux membres;
- Formation présidence, animation et leadership.

Climat de concertation

Demandes d'appui de l'organisme Nature Québec

Après discussion, le CQJ a accordé son appui à Nature Québec, organisme qui propose des projets visant l'amélioration de la qualité des milieux de vie de la Communauté métropolitaine de Québec.

Demandes d'opinion

La Ville de Québec a adressé une demande d'opinion au CQJ.

Le CQJ a appuyé la proposition présentée, soit :

1. une modification de zonage pour éliminer la situation dérogatoire dans laquelle se trouvait une entreprise commerciale.

Travail de structuration du conseil pour sa continuité : les activités réalisées sont :

- la préparation du plan d'action s'étalant sur 2 ans;
- l'animation de la page Facebook;
- la relation établie entre le conseil et le journal *Charlesbourg Express*;
- la documentation des processus de validation des procès-verbaux, des comptes rendus et du processus de collaboration avec le journal *Charlesbourg Express*;
- l'archivage dans Dropbox;
- les rencontres de travail pour l'avancement des dossiers.

THÈME 2 - CONNAISSANCE DU MILIEU

Connaissance du milieu (démographie, géographie et environnement)

Conférences et colloques

Conférence : *Aménagement urbain et transport en commun à Québec*

Une personne du CA a assisté à la conférence organisée par le Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert. Un conférencier a présenté des améliorations possibles au réseau de transport en commun.

Colloque : *Habiter, vivre et vieillir dans la région de la Capitale-Nationale*

Une personne du CA a assisté à l'événement organisé par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), en collaboration avec plusieurs partenaires. Afin d'alimenter la réflexion et orienter les actions des participants, un état de la situation a été présenté en matière d'habitats, de milieux de vie et de participation sociale des aînés dans la région de la Capitale-Nationale.

Au cours de la rencontre, les sujets associés au transport, à la participation sociale, à l'habitat et autres ont donné lieu à une présentation, à des échanges et à des discussions en atelier. Par ailleurs, l'IVPSA a présenté un document qui ciblait spécifiquement la population de l'arrondissement de Charlesbourg, incluant, de ce fait, des données associées au quartier des Jésuites.

Colloque : *Présentation du film documentaire Pour des villes à échelle humaine*

Une personne du CA a assisté à l'événement organisé par le Centre d'écologie urbaine de Montréal avec la collaboration de l'Association du design urbain du Québec. Ce film démontre que l'aménagement des villes n'est pas toujours adapté à l'humain. Il propose aussi des aménagements donnant une place de choix aux piétons et s'attardant à la qualité des espaces publics dans la construction d'une ville.

Charrette participative : *Pôles intermodaux sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)*

Dans le cadre d'une activité, dite charrette participative et organisée par des étudiants en architecture de l'Université Laval, des représentants d'organismes municipaux ont été invités en vue d'examiner des façons d'utiliser des espaces entourant le parc Henri-Casault. Une personne du CA a assisté à cet événement.

Charrette participative : *Étude de requalification du boulevard Henri-Bourassa*

Deux personnes du CA ont assisté à la rencontre, organisée par la Ville de Québec, rassemblant des représentants de divers milieux pour échanger sur le développement futur, soit la requalification, du boulevard Henri-Bourassa.

Après la présentation des caractéristiques économiques et urbaines (activités commerciales, habitation et aménagement urbain), les invités ont été appelés à discuter du constat. Par la suite, ils ont participé à un exercice visant à faire ressortir des orientations et des objectifs généraux puis à formuler des propositions d'aménagement à considérer dans le futur.

À la suite de cette rencontre, la Ville de Québec devrait présenter un rapport faisant état d'une vision globale et d'orientations de développement à privilégier. Enfin, elle devrait aussi mener une consultation publique.

THÈME 3 - VISIBILITÉ (PUBLICITÉ, PROMOTION, ETC.)

Conseil d'arrondissement :

Afin de connaître davantage les sujets de préoccupation de la population et de la Ville de Québec, le CQJ a veillé à assurer une présence aux assemblées du conseil d'arrondissement.

De manière volontaire et par alternance, les membres du CA ont assisté, depuis mai 2014, à la majorité des assemblées du conseil d'arrondissement.

Affiches

Une affiche servant à rappeler l'existence et le rôle du CQJ a été conçue et imprimée en 400 exemplaires. Ce document est disponible depuis le début du mois de février. Sa distribution dans les résidences et quelques lieux publics du quartier est presque complétée.

Page Facebook

Plus de 110 publications ont paru sur la page Facebook afin d'assurer la visibilité du CQJ.

Journal le Charlesbourg Express

Environ 8 articles ont été publiés dans l'hebdomadaire grâce à la collaboration de Mme Viviane Asselin, journaliste.

Kiosque

Afin de faire connaître le CQJ, il y aura location d'un kiosque au Centre commercial Charlesbourg le 14 mars et le 11 avril 2015 pour y tenir quelques activités de promotion et d'échange. Les membres du CA recueilleront aussi, auprès des personnes rencontrées, les principales préoccupations concernant l'organisation du quartier.

THÈME 4 - CONSULTATION ACTIVE

Consultation publique sur le projet résidentiel sur la 60e Rue Est

Deux représentants du CA ont assisté à la séance de consultation publique. Ils ont questionné sur des caractéristiques du nouveau projet.

Depuis sa présentation en 2013, le projet résidentiel sur la 60e Rue Est a connu des changements. Le nouveau promoteur prévoit maintenant la construction de trois bâtiments reliés entre eux plutôt que cinq indépendants les uns des autres. Il compte ainsi offrir environ 350 logements. Le nombre d'étages variera de six à neuf. Aucun stationnement extérieur n'est prévu pour le moment. Il a été retenu d'aménager une butte pour servir d'écran pour les résidents de la rue de Rhône. Enfin, on ne comptera qu'un seul accès à la 60e Rue.

Projet de serre dans l'ancien site du Jardin zoologique

Le CQJ a reçu un groupe de personnes intéressées à présenter un projet collectif d'agriculture urbaine à implanter sur le site de l'ancien Jardin zoologique. Comme le dossier manquait d'informations, le CA n'a pu se prononcer sur le projet global ni y donner son appui.

Sondage

Le CA a cru bon de se doter d'un outil afin de recueillir les préoccupations de la population représentée. Il a donc conçu et élaboré un sondage pour être en mesure de prévoir des sujets à aborder et ainsi favoriser une participation accrue lors des assemblées.

Présentations partagées avec les citoyens et les citoyennes

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE DÉNEIGEMENT DE L'ARRONDISSEMENT

Des représentants de la Direction des travaux publics ont présenté la politique et la stratégie mises en place pour assurer le déneigement des rues de l'arrondissement. L'information présentée porte principalement sur les moyens retenus pour assurer le meilleur service possible à la population.

Profil socio-économique du quartier

Un membre du CA, avec l'aide de la déléguée de la Ville au conseil, a rassemblé l'information permettant de caractériser le quartier. Il a présenté Le portrait socioéconomique du quartier lors d'une assemblée ordinaire.

Présentation du repère commémoratif qui sera inauguré en 2015 lors des fêtes du 350e de fondation de Charlesbourg

Un représentant de la Ville a présenté les caractéristiques et les autres aspects reliés au repère commémoratif artistique du site patrimonial déclaré de Charlesbourg. La sculpture de Charlesbourg sera installée dans le parc de la Commune.

Besoins manifestés par des citoyens

- Besoin de surveillance dû à la circulation rapide sur la 81^e Rue Est.

- Rue de Chantelle, avenues Trudelle et de Laval, pratique concernant l'épandage d'abrasif, moment de l'intervention et méthode.
- Besoin d'information concernant la collecte des feuilles dites malades aux fins de compostage.
- Précisions sur le découpage des districts électoraux et celui des conseils de quartier.
- Gel des tarifs du RTC pour les gens à faible revenu, comme cela se fait pour les étudiants et les personnes âgées.

Selon la préoccupation manifestée, la personne a été invitée à déposer une requête au bureau de l'arrondissement, 418 641-6004, ou au conseil d'arrondissement. Les conseillers municipaux ont souhaité aussi être avisés de la démarche entreprise.

THÈME 5 - SUIVI DES DOSSIERS / ACCÈS À L'INFORMATION.

Suivi : Projet Canac et Presto

Au cours de l'exercice 2013 - 2014, la Ville a formulé deux demandes d'opinion auxquelles le conseil d'administration a eu la chance de se faire entendre. L'une d'elles concernait le projet de fusion des bâtisses des firmes Canac et Presto sur le boulevard Henri-Bourassa et des travaux de réaménagement corolaires. Le projet concernait la démolition et la reconstruction de bâtiments afin d'améliorer l'ensemble. Il prévoyait aussi la restauration de la bande riveraine en vue de protéger le ruisseau qui se trouve à proximité. Depuis l'avis formulé, le CQJ demeure attentif aux suites qui seront données aux préoccupations formulées.

Une initiative : état de situation du parc de l'Oise

Depuis janvier 2009 au moins, des citoyens et des citoyennes ont manifesté leur préoccupation concernant les usages autorisés du terrain situé entre la 60e Rue et la rue de l'Oise. Depuis cette date, le CQJ a suivi l'évolution des démarches entreprises par la Ville de Québec et par les gens du quartier.

En décembre 2014, le Charlesbourg Express a annoncé que, quelque cinq ans après avoir déposé un premier projet d'aménagement, les résidents verront, au printemps 2015, le terrain vacant se transformer en parc linéaire.

Le groupe de citoyens et citoyennes impliqué dans ce dossier a été invité à venir présenter la démarche qui a conduit à cet aboutissement.

Les caractéristiques définitives de l'aménagement n'ont toutefois pas été présentées. Cette information, incluant le budget alloué, sera fournie par la Ville de Québec dans un avenir rapproché.

SOMMAIRE FINANCIER

En 2014, le CQ a dépensé 1 075 \$. Cette somme d'argent a servi à couvrir les frais de fonctionnement. Le rapport financier complet est présenté à l'Annexe 2.

Au 31 décembre 2014, le CQ dispose d'une somme de 1 140 \$. Au 31 mars 2015, après paiement des charges, 940 \$ sont encore disponibles.

ANNEXE 1

Plan d'action 2014-2016 du conseil de quartier des Jésuites

Plan d'action 2014-2016 du conseil de quartier des Jésuites

Élaboré par :

Mme Sylvie Beaudry, Mme Anne Boulay, M. Jean-Pierre Gagnon, Mme Catherine Huard, M. Daniel Morin, M. Patrick Roberge, M. Michel Voisard et Mme Tecla Zamuner.

Remerciements

Aux membres du conseil d'administration présents aux rencontres de travail du 13 août et 3 septembre 2014. Également, une mention spéciale aux administrateurs plus anciens qui partagent leurs expériences avec les nouveaux membres élus en 2014.

Révision du document

Version	Note	Auteur	Date
0.1	Brouillon	Patrick Roberge	2014-08-13
0.2	Élaboration	Membres du conseil d'administration	2014-09-07
0.3	Révision	Membres du conseil d'administration	2014-09-28
0.4	Révision	Membres du conseil d'administration	2014-10-05
1.0	Version finale	Membres du conseil d'administration	2014-10-09

Introduction

Au sein de la Ville de Québec, le quartier des Jésuites est un des trente-cinq quartiers, et un des six qui sont situés dans l'Arrondissement de Charlesbourg. Il apparaît comme mature et partage le profil démographique de plusieurs autres quartiers. De plus, il bénéficie d'un dynamisme démographique intéressant grâce à ses parcs, espaces verts, équipements de loisirs, lieux d'expositions et lieux d'enseignement. Entouré par des secteurs en quête de développement, le quartier des Jésuites présente lui aussi un potentiel d'amélioration et de développement. Face à certains enjeux touchant son territoire, plusieurs opportunités d'initiatives s'offrent aux citoyennes et citoyens.

Comme membres du conseil d'administration du conseil de quartier (CQ), nos actions, nos décisions, nos orientations et nos opinions visent à représenter les aspirations de la population du quartier tout en canalisant celles-ci dans les limites de notre cadre d'intervention comme indiqué dans le R.R.V.Q. (Règlement refondu de la Ville de Québec). Il faut souligner que ce travail repose sur la disponibilité de bénévoles qui tenteront d'amorcer plusieurs des activités suggérées dans ce plan et de les mener aussi loin que leurs ressources le permettront.

Il faut malheureusement constater que les propositions provenant des citoyennes et citoyens sont peu nombreuses. Le conseil de quartier semble peu visible et face à cette situation préoccupante, nos interventions seront orientées sur l'idée « Penser globalement, agir localement ». Nous pensons qu'une démarche de terrain facilitera le rapprochement avec la population et aidera à identifier des actions à valeur ajoutée pour la qualité de vie du quartier.

Ce plan d'action, planifié pour 2 ans, est orienté sur cinq thèmes :

1. Planification/Vision/Développement durable
2. Connaissance du milieu
3. Visibilité
4. Consultation active
5. Suivi des dossiers / Accès à l'information.

Objectif général du plan d'action

Informar la population du quartier des Jésuites de l'Arrondissement de Charlesbourg des priorités établies par les membres du conseil d'administration, de manière à faciliter la réalisation des activités ou des stratégies qui seront mises en œuvre, et ce, pour la période 2014 à 2016.

Objectifs spécifiques

- Maintenir une bonne connaissance des préoccupations des citoyens du quartier
- Mobiliser les personnes autour d'enjeux communs
- Faire connaître les préoccupations du conseil de quartier
- Faire connaître les initiatives et la vision du conseil d'administration.

Planification/Vision/Développement durable

Vision

Le conseil de quartier (CQ) est le véhicule privilégié pour transmettre aux instances de la Ville les souhaits des résidants du quartier relativement à l'organisation de leur environnement immédiat. Pour ce faire, le CQ se doit d'organiser ses propositions dans un cadre cohérent.

Objectif (résultat attendu)

Avant 2015, recenser la documentation nécessaire à l'élaboration des orientations et au soutien de notre stratégie à court et à moyen terme.

Approche - activités suggérées

Un plan d'action sur 2 ans qui assure la continuité avec les plans d'action antérieurs

- Élaborer une vision d'un développement sain et harmonieux du quartier (bâti, espaces verts, économie, vie culturelle et sportive, transport) .

Climat de concertation

- Promouvoir notre mission d'être l'interlocuteur privilégié auprès de la Ville de Québec et de l'Arrondissement de Charlesbourg
- Faire connaître nos positions et préserver notre rôle dans une atmosphère de concertation
- Assurer la pérennité de notre organisme en identifiant de nouveaux leviers de manière à le mettre en valeur.

Connaissance du milieu

Vision

La planification du travail du CQ doit se baser sur une bonne connaissance du quartier dans toutes ses dimensions.

Objectifs (résultats attendus)

- I. Au premier trimestre de 2015, rassembler les informations existantes des différentes dimensions du quartier et s'il y a lieu, produire un portrait global du milieu.
- II. Après le premier trimestre de 2015, établir les contacts avec des acteurs clés.

Approche - activités suggérées

Humaine

- Réaliser un inventaire des organismes du quartier et tenir des rencontres avec eux afin de connaître les principaux enjeux de chacun
- Maintenir des liens avec les organismes du quartier pour avoir de la rétroaction
- Porter une attention particulière sur la situation des aînés
- Participer à des colloques pour connaître et vérifier les besoins de la population.

Géographique & Environnementale (parcs, maisons, commerces)

- Cibler l'importance du couvert végétal et faire ressortir la pluralité du milieu
- Consulter l'inventaire des parcs, obtenir une vue globale
- Développer une connaissance particulière des parcs (leur situation, leurs composantes)
- Connaître les enjeux principaux de la Ville qui concernent le quartier.

Visibilité

Vision

Le conseil de quartier est un outil pour les citoyens du quartier des Jésuites permettant un accès privilégié aux informations offertes par la Ville. Les gens du quartier doivent connaître l'existence et l'utilité de ce véhicule pour s'en servir.

Objectif (résultat attendu)

Trimestriellement, mettre en œuvre au moins 1 activité pour encourager les échanges avec les citoyennes et citoyens stimulés par les moyens choisis par le conseil.

Approche - activités suggérées

Publicité

- Assurer la visibilité du CQJ (via journaux, médias sociaux, etc.), notamment en publiant régulièrement les faits saillants des activités et certaines réflexions.

Promotion

- Se munir de matériel promotionnel à remettre lors de la participation d'un représentant du CQJ à une activité de terrain
- Participer à des activités ou événements pour se faire connaître (kiosques ou autres)
- Réaliser des activités de promotion pour prendre le pouls de la population en lien avec la stratégie de connaissance du milieu
- Assurer une présence du CQJ aux activités publiques de la Ville qui présentent des enjeux considérables pour le quartier, en collaborant avec les élus pour les projets et la vie de quartier
- Intéresser les gens à des projets qui concernent le quartier afin de favoriser la relève et assurer la survie du conseil
- Favoriser la vie dans le quartier, promouvoir les commerces du quartier et/ou de l'arrondissement.

Consultation active

Vision

Pour bien faire son travail, le CQ doit connaître les principaux enjeux auxquels font face les résidents du quartier.

Objectif (résultat attendu)

Organiser des discussions sur des thématiques afin de prendre le pouls des résidents du quartier et établir des liens avec les conseils de quartier environnants.

Approche - activités suggérées

Par différents moyens

- Inviter la population à participer à des rencontres sur des thématiques d'informations qui les préoccupent
- Avoir recours aux médias locaux et sociaux pour communiquer avec la population
- Utiliser Facebook pour établir des discussions et y inviter les gens à partager leurs préoccupations et exposer leurs questions (minisondage en lien avec nos thématiques d'informations)
- Faire du réseautage avec les autres CQ pour partager les connaissances, les expertises et les réussites
- Pour des projets spécifiques qui ciblent aussi des CQ voisins, s'assurer de travailler en concertation dans la réalisation des actions
- Encourager la population à discuter des priorités établies par le conseil d'administration ainsi qu'à proposer d'autres projets.

Par thématiques

Générales

- Paysage
- Zonage (règlements en vigueur)
- Déneigement
- Nettoyage de terrains vacants de la Ville ou de tierces parties.

Spécifiques

- Thématiques (ex.: transport, environnement naturel, enfance/famille, aînés, PPU H.-Bourassa)
- Vélo, lien protégé entre Bourg-Royal et Cheminot
- Boulevard Loiret, lien piéton et cycliste protégé
- Les fêtes du 350e anniversaire de Charlesbourg.

Suivi des dossiers / Accès à l'information

Vision

Le conseil de quartier a un souci d'avoir un œil sur les initiatives déjà en exécution en plus des enjeux identifiés dans les plans d'action antérieurs.

Objectif (résultat attendu)

Durant chacune des assemblées publiques, prévoir à l'ordre du jour un suivi contenant des informations sur l'actualité des dossiers identifiés.

Approche - activités suggérées

Généraux

- Circulation et sécurité; où en est la Ville? Suivi sur les mesures mises en œuvre par la Ville en matière de sécurité routière? (achevé)
- Réfection des rues, grands projets à venir (projeté)
- Réfection des rues; rafraîchissement quant à l'état de la situation (en cours)
- Consulter la documentation des sujets des assemblées du Conseil d'arrondissement à l'avance (projeté).

Spécifiques

- Discuter du rapport de la charrette participative Henri-Bourassa, discuter avec la liste des invités (en cours)
- Parc de l'Oise; état de la démarche, échéancier de l'aménagement (en cours)
- Boulevard H.-Bourassa; suivi du projet, assurer une couverture par le CQJ (projeté)
- Projet de la 60e rue; vision de la Ville, état de la situation? (suivi)
- Suivi haut-niveau projet Canac-Presto vs Boulevard H.-Bourassa (suivi)
- Boulevard H.-Bourassa; effet de l'aménagement en exécution dans Limoilou (suivi).

Mot de la fin

Ce qu'il faut retenir de cette édition 2014-2016, c'est que nous avons vraiment à cœur de nous rapprocher des gens afin de soutenir le développement du quartier. L'organisme existe car plusieurs citoyennes et citoyens ont travaillé fort afin que ce conseil de quartier prenne naissance. Il est un outil extraordinaire et je suis convaincu que plusieurs personnes habitant dans un quartier marqué par l'absence d'un tel organisme pourraient témoigner de la pertinence de le tenir en vie.

Je suis très enthousiaste face à notre équipe engagée et prête à prendre des initiatives afin d'appuyer vos projets. Sans qu'il nous soit possible de prévoir comment seront perçues nos actions, nous croyons que notre pronostic nous permettra de bien vous représenter et surtout d'avoir du plaisir à le faire!

Enfin, il ne faut pas oublier qu'au-delà de ces objectifs ambitieux, nous sommes aussi des citoyennes et citoyens entourés de voisines et voisins, d'amies et d'amis. Ainsi, nous voulons votre bien et nous sommes à l'écoute autant de vos craintes que de vos bonnes idées. Nous vous rappelons que plusieurs moyens sont à votre disposition pour vous exprimer. La page Facebook est un bon exemple d'outil simple pour nous interpeller, publiquement ou en privé. D'ailleurs, avoir vos commentaires est pour nous une marque de reconnaissance qui inspire l'optimisme.

Patrick Roberge, président

Annexe

Grille de suivi du plan d'action

Plan d'action 2014-2016 du conseil de quartier des Jésuites

But :											
ACTIVITÉS	PERSONNE RESPONSABLE (S)	2014		2015				2016		STATUT (Achevé, En cours, En retard)	
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2		
Objectif 1 : Avant 2015, recenser la documentation nécessaire à l'élaboration des orientations et au soutien de notre stratégie à court et à moyen terme.											
Objectif 2.1 : Au premier trimestre de 2015, rassembler les informations existantes des différentes dimensions du quartier et s'il y a lieu, produire un portrait global du milieu.											
Objectif 2.2 : Après le premier trimestre de 2015, établir les contacts avec des acteurs clés.											
Objectif 3 : Trimestriellement, mettre en œuvre au moins 1 activité pour encourager les échanges avec les citoyennes et citoyens stimulés par les moyens choisis par le conseil.											
Objectif 4 : Organiser des discussions sur des thématiques afin de prendre le pouls des résidents du quartier et établir des liens avec les conseils de quartier environnants.											
Objectif 5 : Durant chacune des assemblées publiques, prévoir à l'ordre du jour un suivi contenant des informations sur l'actualité des dossiers identifiés.											

ANNEXE 2

États financiers

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1000 \$	1100 \$
Charges	1075,43 \$	993,99 \$
Fonctionnement		
Projets		
Excédent des produits par rapport aux charges	0 \$	106 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	1215,58 \$	1108\$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1140,15 \$	1215,58 \$